



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E96918

VALABLE JUSQU'AU 08/12/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/06/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 130 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2010B00496

Siret : 523 205 219 00026

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 21569G 01

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 10778125004

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 10778125004

Situation fiscale et sociale : A jour au 17/11/2023

Raison sociale : BIS RENOVATION

551 RUE JACQUES MONOD
27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 37 48 68

Portable :

Site Internet : www.bis-renovation.com/

E-mail : contact@bis-renovation.com

Responsabilité légale :

BIGOT JEREMIE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Fax :

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	09/12/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	07/12/2021
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plombier)	09/12/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.